



PREMIER MINISTRE  
Secrétariat général de la défense nationale  
Direction centrale de la sécurité des systèmes d'information  
Sous-direction des opérations  
Bureau conseil

## **MEILLEURES PRATIQUES POUR LA GESTION DES RISQUES SSI**

---

Exploitation des résultats de la méthode EBIOS<sup>®</sup>  
pour l'étude d'un système à concevoir

**Version du 13 janvier 2004**

## Qu'est-ce qu'un système à concevoir ?

Un "système d'information" est un ensemble d'entités (logiciels, matériels, réseaux, locaux, organisations, personnels) organisé pour accomplir des fonctions de traitement d'informations<sup>1</sup>.

Un "système à concevoir" est un système d'information dans les phases d'étude d'opportunité, d'étude de faisabilité, de conception générale, de conception détaillée, de réalisation, de codage, d'intégration, de qualification, d'homologation ou de recette.

## Quels sont les avantages de la méthode EBIOS pour l'étude d'un système à concevoir ?

La méthode EBIOS offre plusieurs avantages pour l'étude de systèmes à concevoir :

- la parfaite cohérence avec les enjeux stratégiques de l'organisme,
- la validation successive des étapes et la conception progressive de la sécurité du système grâce à sa démarche structurée,
- l'intégration dans la démarche d'élaboration du système,
- l'optimisation des ressources par la spécification adaptée de la sécurité,
- l'implication des parties prenantes (décideurs, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre).

## Comment utiliser EBIOS pour l'étude d'un système à concevoir ?

Une solution efficace pour spécifier la sécurité d'un système à concevoir consiste à réaliser une étude EBIOS du système en :

- débutant l'analyse dès l'étude d'opportunité,
- intégrant progressivement les données de l'étude selon l'avancement de la conception et en les raffinant.

---

<sup>1</sup> D'après la définition du glossaire OTAN des systèmes d'information et de communication AAP-31(A) du 15/05/2003.

L'étude d'un système à concevoir à l'aide de la méthode EBIOS est réalisée de la manière suivante :

<b>Étapes de la méthode</b>	<b>Mise en œuvre pour l'étude d'un système à concevoir</b>
Étude du contexte	<ul style="list-style-type: none"><li>- basée sur le référentiel de l'organisme (réglementaire, du système et de la SSI) et notamment la politique de sécurité globale des systèmes d'information,</li><li>- raffinée progressivement selon l'avancement des spécifications du système ;</li></ul>
Expression des besoins	<ul style="list-style-type: none"><li>- effectuée surtout auprès du chef de projet et de la maîtrise d'ouvrage ;</li></ul>
Étude des menaces	<ul style="list-style-type: none"><li>- raffinée progressivement selon l'avancement des spécifications du système ;</li></ul>
Identification des objectifs de sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>- raffinée et validée progressivement selon l'avancement des spécifications du système ;</li></ul>
Détermination des exigences de sécurité	<ul style="list-style-type: none"><li>- raffinée progressivement selon l'avancement des spécifications du système,</li><li>- effectuée en cohérence avec les autres développements de systèmes de l'organisme,</li><li>- développée sur les exigences d'assurance.</li></ul>

(pour tout complément d'information : [ebios.dcssi@sgdn.pm.gouv.fr](mailto:ebios.dcssi@sgdn.pm.gouv.fr))